

Argenteuil, le 6 mars 2011

Copie :

Aux parties prenantes :

Centre Démocrate Chrétien d'Argenteuil
Comité de soutien à la reconstruction de l'école Notre-Dame
Groupement de Défense des Coteaux

Aux élus :

M. Le député du Val d'Oise (Georges Mothron)
Mme la conseillère municipale (Françoise Inghelaëre)

Aux associations laïques et républicaines :

Observatoire de la laïcité du Val d'Oise (OLVO)
Observatoire international de la laïcité contre les dérives
communautaires
Fédération du Val d'Oise de la Libre Pensée
Fédération Nationale de la Libre Pensée (FNDLP)
Correspondant local de l'ADLPP
Association des Libres Penseurs de France (ADLPPF)
Résistance Républicaine (IdF)
Résistance Républicaine
Groupement d'Initiative Laïque du Val d'Oise
Union des Familles Laïques (UFAL)
L'Ordre Républicain

Aux médias :

Site d'information : <http://argenteuil.politique.free.fr/>
Journal quotidien : Le Parisien
Journal quotidien : L'écho Régional
Journal quotidien : La Gazette du Val d'Oise

Objet : Projet de relocalisation de l'École Notre-Dame

Monsieur le maire d'Argenteuil,

Depuis sa présentation, le projet de relocalisation de l'école Notre-Dame sur le terrain du tir à l'arc rue de la Grande Voie fait polémique.

La réunion de quartier du 8/12/10 avait mis en évidence le caractère discutable du montage initial de cette opération ; l'échange de terrains entre mairie et archevêché ayant été jugé inéquitable par certains. Lors de cette réunion, il fut proposé de remplacer cette modalité de transfert de propriété par une procédure classique de vente au prix fixé par les Domaines. Le compte rendu municipal de la réunion du 8/12/10 a repris à son compte ce mode plus transparent d'attribution d'un terrain.

La récente pétition (cf. pièce jointe) du Comité de Soutien à la reconstruction de l'École Notre-Dame relance à nouveau la polémique :

- en menaçant la mairie d'une saisine au Tribunal Administratif si ses exigences ne sont pas satisfaites
- en exigeant qu'une démarche d'échange « équitable » (pour qui ?) soit mise en œuvre,
- en choisissant de donner une tournure politique et idéologique à son combat (portage de la pétition par une conseillère municipale, citation d'un extrait des Évangiles en signature du tract, appui du Centre Démocrate Chrétien d'Argenteuil structure politique candidate aux prochaines élections cantonales, etc ...).

En raison de la tournure à la fois politique et idéologique que prend cette affaire, le Collectif Apolitique Républicain et Laïque que je préside a désiré intervenir pour rappeler les principes républicains et laïques qui permettent de vivre ensemble dans l'harmonie, quelles que soient nos orientations spirituelles.

Le projet de relocalisation de l'école Notre-Dame pose de nombreux problèmes qu'il conviendrait de traiter avec le plus de sérénité possible en les distinguant les uns des autres. Cependant, cette lettre ouverte n'évoquera pas plus avant les points suivants :

- Pourquoi le terrain municipal proposé au clergé catholique ne semble-t-il pas avoir bénéficié d'une réflexion préalable suffisante pour élaborer un projet profitable à **tous** les argenteuillais plutôt que de ne trouver utilisation que dans le cadre du projet de l'archevêché de Pontoise ?
- L'avantage accordé par la mairie au clergé catholique en le désignant prioritaire sur une cession du domaine public n'est-il pas contraire au principe d'une gestion municipale républicaine fondée sur l'égalité de traitement des citoyens sans distinction de leurs orientations spirituelles ?
- N'y a-t-il pas d'autres terrains communaux susceptibles d'être cédés au clergé catholique et qui seraient moins gênants pour les riverains, susceptibles de plus de potentialités de développement pour la ville et/ou plus pratiques pour les parents d'élèves dont les enfants fréquentent cette école ?
- A quel projet municipal correspond la reprise annoncée du terrain libéré par la relocalisation de l'école Notre-Dame ?

En effet, cette lettre ouverte ne portera que sur le respect de procédures transparentes garantissant le principe de laïcité auquel nombre de français (croyants ou non) sont attachés.

A ce titre, puisque la décision politique de la mairie est de contribuer au projet de l'archevêché de Pontoise en lui facilitant l'accès à un terrain municipal, le CARL du Val d'Oise réaffirme **l'intérêt pour tous** de procéder en toute clarté au transfert de propriété au moyen d'**une procédure de vente quelles que soient la surface et la localisation du foncier municipal proposé aux autorités catholiques**.

Une fois que l'archevêché sera en mesure de vendre le terrain qu'il occupe actuellement, la mairie pourra alors envisager de se porter acquéreur pour réaliser un projet d'intérêt public.

Le CARL95 est bien conscient que la relance du dossier par le comité de soutien à la reconstruction de l'école Notre-Dame se situe dans un contexte politique tendu aussi bien localement (élection cantonale battant son plein, annonce récente de coupes claires dans les effectifs des écoles publiques de la commune, opération « école morte » organisée par les parents d'élèves FCPE jeudi dernier, ...) qu'au niveau national (annonce d'un débat sur la laïcité avec comme objectif avoué de certains de « toiletter » la loi de 1905).

En raison de la complexité et de la sensibilité du dossier, il serait sans doute sage de ne pas céder à l'intimidation et d'éviter de traiter sur le fond ce dossier dans le contexte actuel où l'esprit partisan supplante bien souvent le souci du bien commun et l'esprit de concorde républicain qui seraient pourtant particulièrement utiles en la matière.

Vouloir statuer définitivement sur ce dossier au conseil municipal du 14/03/11 comme annoncé, serait créer des dissensions inutiles et durables parmi les habitants des Coteaux et sembler jouer sur des calculs politiques et l'opposition des uns contre les autres pour faire avancer les dossiers.

Il va bien sûr de soi que c'est de la responsabilité d'une mairie de décider du type de relations qu'elle désire entretenir avec ses administrés.

Décider du relogement d'une école privée et confessionnelle, en ne présentant qu'une seule proposition, dans le contexte d'une campagne électorale, c'est créer les toutes les conditions pour que la gestion municipale soit perçue comme communautariste et clientéliste, avantageant les uns au détriment des autres en fonction de leurs orientations spirituelles pour un avantage électoral à court terme.

Vous conviendrez que nous sommes loin d'une approche républicaine et laïque de la chose publique...

Dans le même ordre d'idée, nous tenons à vous rappeler l'attente dans laquelle nous sommes concernant les précisions demandées relativement aux nombreuses aides fournies par la mairie à l'association islamique Al Ishan pour créer un marché confessionnel lors de l'Aïd 2010. Pour mémoire, ces relations mairie/mosquée ont eu pour effet de subventionner cette association grâce au contrôle des règles d'abattage halal dont elle ainsi pu se changer.

Notre lettre ouverte est toujours en ligne à l'adresse suivante

(<http://argenteuil.politique.free.fr/docs/2010-12-06-MarcheHalalArgenteuil.pdf>).

Dans l'espoir que le communautarisme religieux ne devienne pas l'un des modes de relations privilégié par la mairie pour s'adresser aux différentes composantes de la population argenteuillaise et que l'appui annoncé au projet de l'archevêché pas la cession d'un terrain ne soit pas une mesure de « rééquilibrage » envers les argenteuillais de confession catholique, veuillez agréer, Monsieur le maire, mes salutations les plus distinguées.

Selda

CARL95@gmx.fr

Président du Collectif Apolitique Républicain et Laïque du Val d'Oise